



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations  
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes  
Vote électronique du 17 juillet 2026**

**N° 1 – D. 17.07.2026**

**Point à l'ordre du jour :**

**1.1. Désignation d'un représentant des usagers pour siéger au sein du conseil des sports du SUAPS**

**Membres présents dans le cadre du vote électronique :** WARIN Malo, STOMBELLINI Coralie, SAKPA Samuel, ENJORLAS Paul.

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

*Vu la délibération N° 1 – D. 10.04.2020 du conseil d'administration du 10 avril 2020 relative aux modalités des délibérations à distance des instances de l'UGA (par visio-conférence, audioconférence et par voie électronique) modifiée par la délibération N°19 – D. 11.03.2021 du conseil d'administration du 11 mars 2021 relative aux modalités des délibérations à distance des instances de l'UGA (par visio-conférence, audioconférence et par voie électronique),*  
*Vu les statuts du SUAPS,*

Considérant l'appel à candidature ouvert auprès des représentants des usagers du conseil d'administration pour siéger au sein du conseil des sports du SUAPS ;

Considérant que, dans le cadre du renouvellement des représentants des usagers au sein des conseils centraux de l'UGA, il convient de procéder à la désignation d'un représentant des usagers titulaire et d'un représentant des usagers suppléant pour siéger au sein de ce conseil ;

Considérant les candidatures suivantes :

- Samuel SAKPA (titulaire) / Auryne VACHEROT (suppléante),
- Samara LABRECHE (titulaire) / Enée DI IORIO (suppléant).

Il est procédé à un vote par voie électronique sur ces candidatures.

Le résultat du vote est le suivant :

|                                                         |   |
|---------------------------------------------------------|---|
| Nombre d'inscrits                                       | 7 |
| Nombre de votants                                       | 4 |
| Samuel SAKPA (titulaire) / Auryne VACHEROT (suppléante) | 1 |
| Samara LABRECHE (titulaire) / Enée DI IORIO (suppléant) | 3 |
| Abstention                                              | 0 |

**Au regard des résultats, Samara LABRECHE (titulaire) et Enée DI IORIO (suppléant) sont désignés par les représentants des usagers siégeant au conseil d'administration pour représenter les usagers au sein du conseil des sports du SUAPS.**

Publié le : 03/09/2026

Transmis au Rectorat le : 03/09/2026

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 17 juillet 2026

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services,  
Bénédicte CORVASIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.